

COMPTE - RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 29 Juillet 2021

Présents :

Mesdames : Marie-christine BINET, Patricia DEBBAH, Gisèle DUBARRY, Cécile FERBER LEVÈQUE, Patricia LAVIGNE.

Messieurs : Jacky CHAUVEAU, Jean-claude ELEUSIPPE, Maurice GUILLAUME, Pierre LASPALLES, Romain MEDUS, Dominique RICHARD.

Absents excusés :

Madame Emilie BORGELLA a donné pouvoir de vote à Mme DUBARRY.

Madame Laure TAPIE a donné pouvoir de vote à M RICHARD.

Madame DOLIÉ et Monsieur Patrick SOUBIES.

Secrétaire de séance : Mme Patricia DEBBAH

Lecture du précédent conseil municipal du 12/04/2021 par Patricia DEBBAH.

Communication :

➤ Subvention TEP cv :

Concernant la subvention attribuée par l'Etat au titre du TEcv, le reliquat est enfin reçu comme suit :

- le 31 Mai 2021 : 1 522,76€.
- le 15 Juillet 2021 : 78 450,48€.

ORDRE DU JOUR :

1. Convention de servitude : autorisation de passage Orange Fibre Optique.
2. Convention VEOLIA/COMMUNE, entretien réseau pluvial.
3. Convention de partenariat avec « Parlem » : interventions scolaires en langue occitane.
4. Personnel :
 - Contrat CDD-CUI Adjoint territorial Atelier.
 - Contrat stagiaire Mme PALISSE Adjoint territorial Ecole.
5. Budget : Décision modificative n°1.
6. Acceptation de don au CCAS.

QUESTIONS DIVERSES :

- MAISON DAUPHOLE.

1. Convention de servitude : autorisation de passage Orange Fibre Optique.

Par la présente convention ORANGE demande un droit de passage pour la pose et l'entretien d'une artère de Télécommunications sur la parcelle B 179.
La société ORANGE s'engage à payer une indemnité dont le montant est fixé par ORANGE et qui sera versée annuellement.

- Proposition soumise au vote du conseil : Vote à l'unanimité

2. Convention VEOLIA/COMMUNE, entretien réseau pluvial.

La convention est signée entre la Commune de GERDE représentée par son Maire Gisèle DUBARRY et la société VEOLIA – Compagnie GENERALE DES EAUX , elle a pour objet l'assistance technique et l'entretien du réseau de collecte des eaux pluviales de la commune.

- Proposition soumise au vote du conseil : Vote à l'unanimité

3. Convention de partenariat avec « Parlem » : interventions scolaires en langue occitane.:

L'Equipe pédagogique de l'Ecole de GERDE, représentée par Madame DUPONT , directrice a fait part à l'inspection académique du souhait de bénéficier d'interventions pour la valorisation et le développement de l'Occitan. Cet enseignement est délivré par des personnels employés pour cette mission qui sont titulaires d'un agrément de l'Education Nationale et travaillent dans les classes sous la responsabilité des enseignants demandeurs. La fréquence de cet enseignement est hebdomadaire à raison d'une heure en primaire et une demi-heure en maternelle.

Le financement de cet enseignement est assuré par un cofinancement entre la commune à hauteur de 55% et le Département à hauteur de 45%.

Le coût total pour la Commune représente un montant de : 1787.50 euros.

- Proposition soumise au vote du conseil :

2 abstentions Mme Cécile FERBER-LEVÊQUE et M Maurie GUILLAUME.
11 Pour

Mdame Cécile FERBER- LEVÊQUE et Monsieur Maurice GUILLAUME auraient souhaité que l'équipe enseignante les fasse participer à ce projet pédagogique, car la question se pose du financement, à savoir s'il correspond à une volonté collective ?

P.DEBBAH : Au dernier conseil d'Ecole où siègent les représentants élus des parents d'élèves, le projet a été communiqué et la municipalité sollicitée pour son financement.

4. Personnel :

→ Contrat CDD-CUI Adjoint territorial Atelier : un agent territorial a été recruté aux Ateliers son contrat est un CUI à hauteur de 30H hebdomadaire et 5 H en contrat CDD pour un total de 35H Hebdomadaires à compter du 1^{er} Juillet 2021.

→ Contrat stagiaire Mme PALISSE Adjoint territorial Ecole : stagiairisation de Mme PALISSE qui travaille à la fois à l'école et à la Mairie pour l'entretien des locaux. Son contrat est à hauteur de 30H hebdomadaires.

- Proposition soumise au vote du conseil : Vote à l'unanimité.

5. Budget : Décision modificative n°1.

Modification apportée au budget entre les dépenses d'investissement dont le total est de 3812,00 et les recettes d'investissement dont le montant s'élève à 3812,00 euros.

- Proposition soumise au vote du conseil : Vote à l'unanimité

6. Acceptation de don au CCAS.

Madame Geneviève ARTIGUE a fait un don à la commune d'un montant de 30€ suite à prêt de matériel.

- Proposition soumise au vote du conseil de créditer le CCAS : Vote à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

Madame le Maire avait ajouté à la convocation du conseil municipal un point « Projet de la Maison DAUPHOLE ».

Madame le Maire distribue aux membres du conseil l'étude primaire réalisée par l'ADAC.

Elle explique l'objectif du projet :

Réhabiliter la Maison DAUPHOLE en une résidence señor solidaire pour proposer à la location des appartements équipés pour satisfaire les besoins de personnes qui se retrouvent isolées et qui souhaitent vivre dans un environnement plus sécurisé, tout en conservant leur indépendance.

Des projets identiques sont déjà réalisés dans des communes du département et sur conseil du directeur de l'ADAC, Madame le Maire va solliciter les Maires de ces communes pour discuter de leur expérience.

Monsieur Maurice GUILLAUME a été interpellé par des habitants de la commune au sujet du Plan Forestier Communal qu'en est-il ?

Monsieur J.Claude ELEUSIPE en charge du dossier fait part que ce plan doit être actualisé, car le plan actuel est arrivé à terme. Mais il observe un retard dans son élaboration dû au changement de l'agent de l'ONF en charge de le réaliser.

Il pense que d'ici la fin de l'année ce plan pourra être soumis au conseil municipal.

Madame le Maire lève la séance à 20H30.



secrétaire de séance

Patricia DEBBAH